



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Discours de Félicia Fasel

Cette expérience n'est malheureusement pas un cas isolé-e-s. C'est que montre notre rapport. Demandé par les jeunes travailleurs et travailleuses ainsi que les apprenti-e-s eux-mêmes, il a été conçu avec une approche participative, les impliquant directement. En effet, qui serait mieux placé qu'elles et eux pour expertiser la qualité de leur formation. Cette méthode a permis de créer un questionnaire qui reflète leurs préoccupations et expériences. Le questionnaire, diffusé en ligne et sur papier, incluait des questions sur le stress, la satisfaction de la formation, les discriminations et les conditions de travail. Nous avons obtenu 1100 réponses, représentant un échantillon significatif de la population des apprenti-e-s en Suisse. Nous avons traité les données avec le logiciel SPSS, en effectuant majoritairement des tests d'indépendance du Khi-carré pour mesurer les effets des variables qualitatives, ainsi que des régressions linéaires pour comprendre dans quelle mesure il existe une relation entre les variables explicatives et expliquées qui sont celles du niveau de vulnérabilité et de satisfaction de la formation professionnelle. Pour se faire, nous avons mandaté une aide externe dans le but de veiller à garder le maximum d'objectivité. Car nous sommes convainque-e-s, que pour améliorer une situation, le premier pas, est de la comprendre précisément et factuellement, avec une objectivité qui doit être de rigueur.

Pour enrichir les données quantitatives, nous avons également mené un petit focus groupe, permettant d'obtenir des perspectives qualitatives plus profondes. Ces discussions ont fourni un contexte essentiel pour comprendre les réponses au questionnaire, pour affiner les analyses et pour envisager la suite de ces recherches. Cela a permis de mettre en évidence des éléments plus qualitatifs et complexes, telles que les relations pédagogiques entre les formateurs et formatrices et leurs apprenti-e-s, ainsi que la continuité entre ce qui est vu en cours et sur la place de formation en entreprise.

Résultats Principaux

En ce qui concerne la satisfaction de la formation, nous avons constaté que 65,5 % des apprenti-e-s se déclarent satisfait-e-s de leur formation, tandis que 34,5 % expriment leur insatisfaction. Les principaux facteurs influençant cette satisfaction sont les longues journées de travail, les discriminations incluant le racisme, le harcèlement sexuel, le mobbing et le manque de vacances.

Le stress et l'épuisement sont également des préoccupations majeures. Dans notre enquête, 92,4 % des apprenti-e-s ressentent du stress au travail, avec 53,2 % indiquant qu'ils en ressentent

souvent ou toujours. En outre, 95,4 % des apprenti-e-s se sentent épuisé-e-s après le travail, 66,6 % d'entre eux déclarant ressentir cet épuisement souvent ou toujours.

Les discriminations augmentent également la vulnérabilité des apprenti-e-s. En particulier, 27,9 % des femmes, le nombre de personnes non-binaires n'est pas suffisant pour avoir les et 7,8 % des hommes déclarent avoir subi du harcèlement sexuel. Par ailleurs, 35,3 % des apprenti-e-s rapportent des incidents de racisme, dont 12 % souvent, et 36,6 % des apprenti-e-s subissent du mobbing, dont 14,9 % fréquemment. Les discriminations augmentent significativement la vulnérabilité des apprenti-e-s, se traduisant par un stress accru, un épuisement émotionnel et une dégradation de leur santé globale.

Les conditions de travail jouent également un rôle crucial. Notre enquête montre que 55,5 % des apprenti-e-s travaillent plus de 9 heures par jour, en violation de la législation suisse sur le travail. Le stress chronique et l'épuisement physique liés à ces longues heures de travail entraînent des troubles du sommeil, des problèmes cardiovasculaires et une diminution générale de la qualité de vie.

La surveillance des entreprises formatrices est une autre préoccupation majeure. Selon notre enquête, 54,9 % des apprenti-e-s déclarent que leur entreprise n'a jamais été contrôlée par l'office de la formation professionnelle. L'absence de contrôles réguliers contribue à la perpétuation des abus et des mauvaises pratiques, comme les longues heures de travail et les discriminations.

Ces résultats mettent en évidence les défis significatifs auxquels sont confrontés les apprenti-e-s en Suisse. Une analyse approfondie des données montre que les conditions de travail et les discriminations ont un impact direct sur le bien-être et la satisfaction des apprenti-e-s. Mais ses résultats ne sont qu'un début. Ils demandent à être davantage travaillé et affiné par branches et régions, bien que la question du stress et de l'épuisement, avec de tel pourcentage, semble assez unanime

Bien souvent, les apprenti-e-s souffrent en silence. Un silence dont nous, les adultes, et le système que nous entretenons, sommes en partie responsables. Si vous étiez à la place de ces jeunes, ou si vous repensiez au jeune que vous étiez, n'auriez-vous pas une petite voix intérieure qui murmure : « Je n'ai pas la force de me battre, j'ai peur. Allez, plus que deux ans d'apprentissage à tenir. Serre les dents, et après ce sera fini » ? Mais qui vous dit qu'aucune trace ne restera après ? Que votre personne n'en sera pas marquée ? Ou pire encore, que vous ne reproduirez pas ce que certains vous ont fait subir ? Parce que oui, « c'est comme ça l'apprentissage », disent-ils. Ah bon ? L'apprentissage doit-il vraiment être un parcours parsemé de violence ? Doit-on vraiment être formé par la douleur ? La bienveillance et le dialogue ne sont-ils pas plus formateurs ?

Aujourd'hui, cette conférence de presse n'est qu'une première étape : celle de tirer la sonnette d'alarme et de mettre en lumière les épreuves que vivent les apprenti-e-s. Des épreuves qu'aucun jeune, qu'aucune personne ne devrait vivre. Concrètement, nous revendiquons le strict respect de la loi sur la formation professionnelle, des contrôles plus rigoureux des entreprises pour s'assurer qu'elles respectent les normes, des périodes de récupération adéquates pour les apprenti-e-s par la réduction de leurs temps de travail, que la voix des apprenti-e-s soit prise au sérieux et que leurs souffrances et difficultés ne soient plus mises de côté.

Nous lançons également une campagne de sensibilisation sur les droits des apprenti-e-s, visant à leur fournir les connaissances et les ressources nécessaires pour se défendre efficacement. Cette campagne inclura du matériel informatif et une présence renforcée auprès des jeunes.

De plus, nous comptons intensifier le dialogue avec tous les partenaires de la formation professionnelle pour trouver des solutions concrètes.

Enfin, nous demandons l'intégration des apprenti-e-s dans les Conventions Collectives de Travail (CCT), car trop souvent, ils et elles sont exclus sans discussion par les organisations patronales. Car aujourd'hui, la question de l'apprentissage professionnel n'est plus uniquement une question de formation, mais c'est une question de santé générale de notre société.